

Les infos

Vendredi 6 Janvier 2006



TREIZE À LA DOUZAIN

L'accord salarial 2006 a été signé le 6 janvier par tous les syndicats de la S.G. Tous les salariés ayant un salaire brut de 2500 euros en décembre 2005 auront un salaire brut de 2550 euros en décembre 2006, soit 2% sur l'année. 30 euros de plus par mois dès janvier, 20 euros de plus par mois à compter de septembre. Le salarié à 2000 euros bruts bénéficiera de 2,5% d'augmentation grâce à l'effet plancher garantissant une hausse annuelle de 500 euros en 2006... Pas si mal et en tout cas pas si fréquent à la Société Générale. C'est le résultat de notre grève unitaire du mois d'avril. C'est ce qui a poussé la CGT à signer cet accord tout en regrettant que la mesure n'ait pas été uniforme et plus élevée au regard des résultats. Ce déséquilibre entre les salaires et la rémunération des actionnaires heurte particulièrement les jeunes, à juste titre. Nous sommes donc les premiers à le dire, cela reste insuffisant lorsqu'on souhaite un rattrapage depuis 2000. De là à se tromper et à tromper sur les chiffres, il y a des pas à ne pas franchir. Chacune et chacun sait que ce n'est pas en demandant 200 euros par mois tout seul dans son coin comme l'a fait SUD qu'on peut les obtenir. Solidaires, unitaires, démocratiques ... oui, mais en se rassemblant ! Le tract récent de SUD attaque les autres organisations syndicales dont la CGT et les accuse de collusion avec la direction. Il n'est pas sûr que l'outrance soit la meilleure manière

de convaincre. Posons-nous plutôt la question : avons-nous besoin de 6, 7, 8 syndicats à la Société Générale ? Ou au contraire devons nous rassembler le syndicalisme, le rendre plus efficace et plus crédible ? Lorsqu'on regarde ce qui se passe dans d'autres entreprises, ce n'est pas la présence de 7 organisations syndicales dans les Caisses d'Épargne dont 2 « autonomes » qui permet d'obtenir un bon accord. Les salariés des Caisses d'Épargne ne bénéficieront d'aucune mesure générale en 2006 ! Ce n'est pas la présence de 8 syndicats à la Banque de France qui aide à construire des rapports de forces pour éviter les suppressions d'emplois et les fermetures de guichets. A l'inverse, chez Total, une grève massive, une action unitaire, une CGT forte ont permis d'aboutir à un accord salarial qui permet à chaque salarié de bénéficier d'une augmentation salariale de 2,5% avec un plancher de 70 euros mensuels et d'une prime de 1500 à 1800 euros. Là, on peut comparer avec l'accord de la SG et discuter des différences. A la CGT, nous avons fait le choix du rassemblement. Nous avons même dissous notre fédération pour permettre ce rassemblement avec des syndicalistes qui étaient avant à la CFDT, à FO ou au SNB. Nous poursuivons dans cette voie. Ainsi, plus de cent salariés issus de réalités et d'histoires différentes parrainent les candidats que nous présentons au Conseil d'Administration. S'ils sont élus, ils rendront des comptes. A toutes et tous, nous proposons de s'engager dans cette voie du syndicalisme rassemblé, d'en discuter de manière démocratique, sans invective ni faux procès. Nous avons la conviction que c'est ce qu'attendent les salariés, c'est pourquoi nous mettons tout sur la table dans notre site intranet pour que chacune et chacun puisse se faire une opinion et la donner. C'est aussi une façon de contribuer au développement de la démocratie sociale pour mieux contrer la dictature des actionnaires.



le trait de la semaine

CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : CANAL SG, Espace syndical, CGT